

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-94/SG/TP/TT portant nomination d'un expert pour l'examen du permis de conduire les véhicules terrestres

n° 75-94/SG/TP/TT

Ministère

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DES TRANSPORTS
ET DU TOURISME

Date de publication

22 janvier 1975

Numéro JO

n° 3 du 10/02/1975

Date du numéro

10 février 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. La décision n° 74-364/SG/TP/TT du 27 février 1974 portant nomination d'experts pour l'examen du permis de conduire les véhicules terrestres à moteur est rapportée en ce qui concerne MM. Claudet André et Kervevant Michel, Gendarmes, de la Brigade routière du Groupe de Pelotons Mobiles. Art. 2—En application des dispositions de l'article 123 de la délibération n° 102/7°L du 5 mai -1970 portant Code de la Route et déterminant les conditions de délivrance des permis de conduire, M. Pouillard Roland Maréchal des Logis chef de Gendarmerie est nommé expert pour l'examen du permis de conduire les véhicules terrestres à moteur.